

Séance ordinaire du 13 mars 1844

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **1 (1842-1846)**

Heft 7

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Procédant à la réception de nouveaux membres, la Société reçoit à l'unanimité :

| | |
|--|--------------------------|
| MM. | <i>présentés par MM.</i> |
| <i>Charles Bischoff</i> , doct.-méd. à Lausanne, | le docteur DE LA HARPE. |
| <i>Sam. Cart</i> , doct.-méd. à Morges, | CH. MAYOR. |
| <i>Marc Secretan-Mercier</i> , professeur à Lausanne, | } WARTMANN. |
| <i>Frédéric Chavannes</i> , instituteur au Collège cantonal, | |
| <i>Louis Rivier</i> , élève de l'école centrale de Paris, | |

SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 1844.

Présidence de M. Wartmann.

M. *Mayor* père fait part à la Société d'un procédé nouveau employé par lui pour guérir les affections connues sous le nom de luxations spontanées, et qui consistent dans une articulation trop élevée d'une des jambes. Selon M. Mayor, on s'est mépris jusqu'ici sur la nature de ce mal, qui est réellement produit par un spasme très-violent. Pour y porter remède, tout devra donc se réduire à rompre ce spasme, et à cet effet il faudra exercer sur le membre malade une traction très-énergique, en repoussant au contraire le membre sain. En les faisant ainsi pivoter l'un et l'autre, semblablement aux bras d'une balance, on parviendra aisément à rendre au membre trop court sa longueur normale. Tel est en effet le procédé de M. Mayor, qu'il a appliqué

avec succès dans différents cas , à l'aide d'un appareil qu'il place sous les yeux de la Société.

Le même membre communique un moyen qu'il a mis en usage pour le pansement des plaies et des ulcères, et qui a pour effet d'éviter les inconvénients du pansement ordinaire. Le pus venant à se dessécher au lieu de s'écouler, la charpie devient adhérente à la peau, et lorsqu'ensuite on veut l'enlever, on risque souvent de r'ouvrir la plaie. M. Mayor applique sur la charpie un tissu imperméable qui, empêchant l'évaporation de la partie aqueuse du pus, lui permet de s'écouler à mesure qu'il se forme, au lieu de s'accumuler à la surface de l'ulcère. Comme tissu imperméable, M. Mayor emploie de la toile imbibée d'huile de lin siccativ, qu'on peut préparer soi-même à très-peu de frais. Le mémoire de M. Mayor relatif à ce nouveau mode de pansement doit paraître dans un ouvrage actuellement sous presse et ayant pour titre : *Excentricités chirurgicales*.

M. *Wartmann* entretient la Société d'une association qui s'est formée en Allemagne, ayant Munich pour centre, et qui publie des annales pour la météorologie et le magnétisme terrestre. Ces annales présentent, à côté des résultats de chaque station, ceux de Munich, et ce que ceci a de particulièrement intéressant pour nous, c'est que Munich et Lausanne ayant à très-peu de chose près la même altitude, les observations barométriques des différentes stations se trouvent par le fait rapportées à celles de Lausanne.

Le même membre annonce que les observations de la grande association pour l'étude des phénomènes météorologiques, ayant Bruxelles pour centre, ont été discutées

par M. Herschel, et que cette discussion l'a amené à cette conclusion remarquable, que l'atmosphère est en proie à des marées semblables à celles de l'océan, et formant des vagues de dimensions immenses, dont il a assigné les limites.

SÉANCE ORDINAIRE DU 27 MARS 1844.

Présidence de M. Wartmann.

M. *Ch. Mayor* met sous les yeux de la Société un *appareil propre à réchauffer les pieds au moyen d'eau chaude* : c'est une modification de ses appareils réfrigérants déjà connus.

M. *Blanchet* présente une *mâchoire* qu'il suppose appartenir au *Rhinoceros incisivus* (Cuvier). La longueur du fragment est d'environ un pied, sa plus grande largeur est de trois pouces et son épaisseur d'un pouce. Elle porte les restes de six dents machelières sur une surface de six pouces de longueur. Les plus grosses racines ont neuf lignes de largeur et la plus petite trois. D'après la courbure de la pièce, on peut présumer que c'était la partie gauche de la mâchoire inférieure. Au moment où elle a été trouvée toutes les dents étaient complètes et entières, mais des enfants s'en sont amusés et les ont brisées. « Les fragments de dents que j'ai recueillis, dit M. Blanchet, sont de même nature que ceux que je possède déjà. J'ai même une dent de la mâchoire inférieure, que je tiens de l'obligeance de M. Châtelanat de Moudon, et qui s'adapte parfaitement sur les racines mises à nud.

» Cette pièce provient d'une carrière du *Mont*, près Lau-